

Partenariat CEL-ENAXANTE

Une formation unique de Français Langues Etrangères spécifique aux professionnels de santé



Lundi 8 novembre 2010, Jean-Pierre Simion, Directeur Général de la Chambre de commerce et d'industrie de la Drôme et Marc Massiot, Directeur du centre de formation ENAXANTE, signaient une convention de partenariat afin d'unir les compétences pour proposer des **formations « Français Langues Etrangères » adaptées aux professionnels de santé étrangers souhaitant exercer en France.**

Labellisé Qualité FLE (Français Langues Etrangères) par l'Etat depuis 2 ans, **le Centre d'Etude des Langues de la CCI de la Drôme** propose plusieurs formules d'enseignement du français adapté au public, au niveau et aux objectifs poursuivis par les stagiaires. Il est le seul centre de formation drômois bénéficiant de ce label Qualité.

Implanté à Valence, **Enaxante** est quant à lui un acteur majeur de la formation dans le monde de la santé et du médical, partout en France.

Le partenariat entre ces deux entités permettra de proposer **une formation courte pour les professionnels de santé** (médecins, infirmières, kinésithérapeutes...) désireux de travailler en France.

Cette formation FLE Santé met l'accent sur **les fondamentaux de la langue française dans la relation soignant-soigné** et dans les échanges entre professionnels de santé. En parallèle, elle permet de développer la connaissance de **l'organisation de la Santé et de la protection sociale en France.**

Organisée par niveaux de connaissances linguistiques, la formation comprend 10h d'e-learning et 30h de formation « présentielle ». Il s'agit d'une **formation unique en France.** Elle peut être prise en charge dans le cadre des fonds de formation professionnelle tout au long de la vie.

Les demandes d'inscription sont à faire parvenir à ENAXANTE et sont téléchargeables sur les sites www.enaxante.eu et www.formation.drôme.cci.fr